



Conseil municipal | Séance du 25 février 2021

Extrait du registre des délibérations

**Délibération n°2021-02-25-3 | Finances communales - Décision modificative n°1-2021 - Budget principal de la ville
Sur le rapport de Monsieur Moysse Joachim**

Nombre de conseillers en exercice : 35

Nombre de conseillers présents à l'ouverture de la séance : 26

Date de convocation : 19 février 2021

L'An deux mille vingt et un, le 25 février, à 18h30, le Conseil municipal légalement convoqué s'est réuni à la mairie à huis clos, sous la présidence de Monsieur Moysse Joachim, Maire.

Etaient présents :

Monsieur Joachim Moysse, Madame Anne-Emilie Ravache, Monsieur Edouard Bénard, Madame Murielle Renaux, Monsieur David Fontaine, Madame Nicole Auvray, Monsieur Didier Quint, Madame Catherine Olivier, Monsieur Gabriel Moba M'Builu, Monsieur Francis Schilliger, Monsieur Dominique Grévrard, Monsieur Hubert Wulfranc, Madame Marie-Pierre Rodriguez, Madame Christine Leroy, Monsieur José Gonçalves, Madame Laëtitia Le Behec, Monsieur Grégory Leconte, Madame Aube Grandfond-Cassius, Madame Juliette Biville, Monsieur Romain Legrand, Monsieur Jocelyn Chéron, Monsieur Johan Quéruel, Madame Alia Cheikh, Madame Lise Lambert, Monsieur Brahim Charafi, Madame Sarah Tessier.

Etaient excusés avec pouvoir :

Monsieur Pascal Le Cousin donne pouvoir à Madame Anne-Emilie Ravache, Madame Léa Pawelski donne pouvoir à Madame Catherine Olivier, Monsieur Ahmed Akkari donne pouvoir à Monsieur Dominique Grévrard, Madame Florence Boucard donne pouvoir à Monsieur Jocelyn Chéron, Madame Agnès Bonvalet donne pouvoir à Monsieur Edouard Bénard.

Etaient excusés :

Madame Najia Atif, Monsieur Mathieu Vilela, Madame Carolanne Langlois, Madame Noura Hamiche.

Secrétaire de séance :

Madame Christine Leroy

Le Conseil municipal,

Vu :

- Le Code général des collectivités territoriales notamment son article L1612-11,
- L'instruction budgétaire et comptable M14,
- La délibération n°2020-12-10-10 du Conseil municipal du 10 décembre 2020 adoptant le budget primitif du budget principal de la Ville pour l'exercice 2021,

Considérant :

- La nécessité d'ajuster les crédits de dépenses et de recettes,

Décide :

- D'adopter la décision modificative n°1 comme suit :

I . SECTION DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES 127 000,00 €

Direction	Objet	Nature comptable	chapitre	Montant
DRG	▪ Subvention Rive Gauche	65738	65	-200 000,00 €
JEUNESSE	▪ Bourses	6714	67	-110 000,00 €
DASE	▪ Transport collectif	6247	011	-60 000,00 €
DAF	▪ Festivités	6232	011	-100 000,00 €
DFCP	▪ Dotations aux amortissements	6811	042	503 661,00 €
	▪ Virement à la section d'investissement	023	023	93 339,00 €

RECETTES 127 000,00 €

Direction	Objet	Nature comptable	chapitre	montant
DFCP	▪ Taxe foncière et d'habitation	73111	73	127 000,00 €

II. SECTION D'INVESTISSEMENT

RECETTES

0,00 €

Directions	Objet	Nature comptable	chapitre	montant
DFCP	▪ Emprunt	1641	16	-597 000,00 €
	▪ Dotations aux amortissements		040	503 661,00 €
	▪ Virement provenant de la section de fonctionnement	021	021	93 339,00 €

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal adopte à l'Unanimité la délibération, par 29 votes pour, 2 abstentions.

Pour extrait conforme

Monsieur Joachim Moyse
Maire

Accusé certifié exécutoire

Réception en préfecture : 02/03/2021

Identifiant de télétransmission : 76-217605757-20210225-lmc120773-DE-1-1

Affiché ou notifié le 4 mars 2021